

Lettre de soutien
relative à la manifestation en hommage à Rémi Fraisse
du 8 novembre 2014, à Eymoutiers,
et ses conséquences judiciaires.

Je, soussigné(e),

- me positionne comme partie prenante de l'action collective du samedi 8 novembre 2014, à Eymoutiers, en réaction à la mort de Rémi Fraisse,
- dénonce l'individualisation judiciaire qui a mené aux poursuites d'une seule personne et à sa demande de comparution au procès du 3 septembre 2015,
- et juge inadmissible ces poursuites judiciaires, dans la mesure où cette action était une réponse collective et symbolique à l'assassinat d'un manifestant par des gendarmes.

le 2015

signature